

Assurances sociales à l'épreuve de l'ubérisation

Uber, l'une des entreprises de plateforme les plus connues, mène une bataille juridique et politique afin d'être reconnue comme « un simple intermédiaire » entre des clients et des prestataires indépendants. Dès 2017, des parlementaires ont déposé des interventions allant en ce sens et le Tribunal fédéral, plusieurs fois saisi par la multinationale, devrait prochainement trancher cette question.

Une question d'actualité, puisque le Conseil fédéral vient de publier un rapport sur la protection sociale des travailleurs de plateforme, qui servira certainement de base aux débats parlementaires agendés pour la session d'hiver 2021.

L'Artias passe la problématique et ses enjeux en revue dans ce dossier de veille.

> [Télécharger le document en pdf](#)

Artias – Paola Stanić, juriste

> Autres éclairages sur notre thème [Travail >> Marché du travail >> Emploi précaire ou atypique](#)